



G  
R  
E  
M  
P

*PB*  
*clash*  
*Contract*  
*R-Verk*

Paris, le 09 JAN. 2007

Dossier suivi par Estelle BEAUCHEMIN :  
Tél : 01.53.85.56.70

Réf : UAD/DRCD/EB/LD N° 18

**Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE**  
Maire de Villecresnes  
Hôtel de ville  
Place Charles de Gaulle  
94440 VILLECRESNES

**Lettre en recommandé avec AR**

Monsieur le Maire,

Suite au courrier du 7 novembre 2006 de Monsieur Jean-Paul HUCHON vous informant que la commission permanente du Conseil Régional a adopté le 21 septembre 2006, le projet de contrat de réseaux verts de votre collectivité, vous trouverez ci-joint trois exemplaires originaux de ce contrat signés.

La notification comptable de la première tranche vous parviendra prochainement. Selon le règlement budgétaire et financier de la Région, vous disposez d'un délai de deux ans à compter de la date de notification d'attribution de subvention pour transmettre à l'administration régionale une demande de paiement d'un premier acompte.

Par ailleurs, l'échéancier de réalisation des travaux du contrat ci-joint prévoit un engagement de la seconde tranche en 2007. Je vous invite donc à m'adresser la demande d'affectation des crédits de la deuxième tranche avant le 31 décembre 2007. De même, la demande de subvention relative à la troisième tranche pourra intervenir au plus tard le 31 décembre 2008. Si ces délais ne pouvaient être respectés, il conviendrait d'envisager la rédaction d'un avenant au contrat avant sa date d'expiration.

Enfin, quinze jours avant le début des travaux, vous voudrez bien prendre contact avec l'unité communication de la Région, afin que puissent être installés sur le site de l'opération un ou plusieurs panneaux faisant ressortir la participation de la Région. La fourniture, la pose et l'entretien de ces panneaux seront pris en charge par la Région.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Jean-Claude GAILLOT